

Saint-Denis, le 11 SEP. 2017

Le Sénateur - Président

Monsieur le Premier ministre,

La prévalence des violences sexistes et sexuelles contre les femmes en outre-mer constitue un réel fléau pour l'équilibre et le développement de nos territoires. Et malheureusement, l'Île de La Réunion n'est pas épargnée.

Malgré l'implication de nombreuses associations qui œuvrent localement avec peu de moyens, les violences sexuelles par une personne extérieure au ménage sont les plus fréquentes et concernent 7 % de la population réunionnaise contre 4,4 % en France hexagonale. Au sein du ménage, 3,9 % des personnes sont exposées à la violence d'un proche et les violences sexuelles graves concernent deux fois plus de personnes qu'en métropole.

Aussi, pour lutter contre ce phénomène et assurer pleinement la sécurité des femmes victimes de violences, la poursuite voire le renforcement des actions publiques en la matière est une nécessité impérieuse. Si cette problématique n'entre pas dans le champs des compétences obligatoires du Conseil régional, la collectivité régionale que je préside a fait le choix d'apporter son soutien, de façon volontariste, à la mise en place à La Réunion du dispositif « Téléphone Grave Danger ».

L'implication des pouvoirs publics, et en particulier celle de l'État, dont l'une des missions premières est de garantir l'intégrité physique de ses citoyens, doit aller bien au-delà pour des résultats effectifs. Cette mobilisation de moyens supplémentaires devait se traduire par des crédits nationaux au titre du 5ème Plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) qui a été présenté à La Réunion par le Gouvernement, à l'occasion des Premiers États Généraux d'Outre-mer sur les violences faites aux femmes qui se sont tenus les 25 et 26 novembre 2016.

Aussi, permettez-moi de vous faire part de mon inquiétude face à l'annonce faite par votre Gouvernement de la diminution drastique des crédits s'agissant de la prévention et de l'accompagnement des femmes victimes de violences, de vous sensibiliser et de vous alerter sur les risques de cette directive, et vous demande de reconsidérer la situation afin que le discours énoncé et les moyens financiers mis en œuvre soient en adéquation sur ce sujet prioritaire aussi sensible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.



Didier ROBERT

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

LA RÉUNION!
Positive!